

*Toute l'actualité liée à la directive, décryptée par nos experts.*

### Consultation publique de l'EIOPA

Le 27 Mars 2013 l'EIOPA a lancé une consultation publique sur les mesures transitoires de Solvabilité 2. Ces mesures transitoires pourraient entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### *EIOPA se prononce pour une démarche de préparation « cohérente et convergente »*

Pour l'EIOPA, l'adoption de mesures transitoires uniformes permettrait non seulement d'accélérer et de renforcer la préparation à Solvabilité 2 des superviseurs nationaux et des organismes d'assurances, mais aussi d'éviter que dans cette période « d'entre-deux » des différences de régimes prudentiels apparaissent entre les différents états membres.

La consultation ouverte fin mars propose donc la mise en place de mesures à destination des superviseurs nationaux et des organismes d'assurance. Ces dernières devraient être mises en application au 1<sup>er</sup> janvier 2014, en anticipation de l'entrée en vigueur effective de la directive.

Les mesures présentées portent sur les volets stabilisés de la directive de 2009, c'est-à-dire sur la gouvernance (pilier 2) et le reporting (pilier 3). Quatre documents présentant les mesures provisoires envisagées sont ainsi mis en consultation sur les domaines suivants :

- ◆ le système de gouvernance ;
- ◆ l'auto-évaluation prospective des risques et l'ORSA ;
- ◆ les processus de reportings à destination des superviseurs ;
- ◆ la mise en place anticipée des modèles internes.

Aucune nouveauté n'apparaît à ce stade, les mesures reflètent l'état des textes provisoires.

Les autorités de contrôle nationales et les organismes d'assurance ont jusqu'au 19 juin pour faire part de leurs commentaires. L'EIOPA compte ensuite publier les mesures définitives « à l'automne » de cette année.

#### Calendrier

◆ 2013 – Mars – Juin :	Les superviseurs nationaux et les organismes envoient leurs commentaires à l'EIOPA
◆ 2013 – Juin – Décembre :	EIOPA prend en compte les commentaires et publie un rapport final
◆ 2014 – 1 <sup>er</sup> Janvier :	Mise en pratique des mesures définitives
◆ 2015 – 28 Février :	Les superviseurs nationaux communiquent un état d'avancement à l'EIOPA portant sur l'année 2014



**Marie-Laure DREYFUSS**  
Directeur de Mission  
Responsable Pôle Gouvernance et Contrôle Interne